

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité régionale de comté
de La Haute-Yamaska

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska, que lors de la séance régulière de ladite municipalité tenue le 11 mai 2016, le conseil a étudié et adopté le règlement numéro 2016-285 décrétant la création d'un fonds de roulement.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska situé au 142 de la rue Dufferin, bureau 100, à Granby.

Fait à Granby, province de Québec, ce treizième (13^e) jour du mois de mai deux mille seize (2016).

Judith Desmeules
Directrice générale adjointe
et secrétaire-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), de la municipalité
de, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis
public ci-haut, en la manière ordinaire prévue, le2016,
entre et heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce2016.

.....